

ANNONCES & AVIS DIVERS

Etude de M^e GENTON, notaire à Bâgé-le-Châtel (Ain).

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Genton, notaire à Bâgé-le-Châtel, le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-douze, enregistré et transcrit,

M. Jules-Pierre Bellet de Tavernost, chef d'escadrons au 24^e régiment de dragons, et Mme Augustine de Presles, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Dinan (Côte-du-Nord),

M. Antoine Bellet de Tavernost, propriétaire, et Mme Gabrielle de Maupas, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Paris, rue du Bac, n^o 97,

Et M. André-Jean Bellet de Tavernost, propriétaire, demeurant au château de Lesseure, commune de la Pavrouse-Carnon, canton de Cornus, arrondissement de Saint-Affrique (Aveyron),

Ont vendu moyennant un prix payé comptant,

A M. Charles-Frédéric-Jules Imbert vicomte de Balorre, propriétaire demeurant

alternativement au château de Balorre, commune de Cronat (Saône-et-Loire) et au château de Montépin, commune de Bâgé-la-Ville (Ain).

Un domaine, lieu dit *A Trélie*, situé sur la commune de Bâgé-la-Ville, de la contenance de quarante-neuf hectares quarante-huit ares cinquante-cinq centiares environ, et composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardin, terres, prés, bois, champéages, pâtures et cheptel, foin, pailles et semences ;

2^o Un domaine dit du *Portail*, situé au Petit Loize, commune de Bâgé-la-Ville, composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, terres, prés, bois, vignes, champéages, foin, pailles, semences et cheptel, d'une contenance totale de trente-cinq hectares soixante-deux ares quarante centiares environ.

3^o Un domaine lieu dit à *Larnay*, situé sur la commune de Dommartin (Ain), composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, terres, prés, bois, foin, pailles, semences et cheptel, d'une contenance totale de quarante-un hectares environ.

4^o Un bois-taillis dit les *Grandes Blouses* ou *Bois brûlé*, de la contenance de treize hectares quatre-vingts ares environ.

5^o Un bois-taillis dit *Fouilleru*, de la contenance de cinq hectares environ.

6^o Un bois-taillis, dit les *Concises*, de la contenance de six hectares cinquante-six ares environ.

7^o Un bois-taillis dit *Semis*, de la contenance de cinq hectares quatre-vingt-quinze ares environ.

8^o Un bois-taillis dit des *Tremblards*, de la contenance de cinq hectares sept ares environ.

9^o Un bois-taillis dit des *Petites Blouses*, de la contenance de trois hectares cinquante ares environ.

10^o Un bois-taillis dit des *Ratières*, de la contenance de trois hectares soixante-onze ares environ.

Tous ces bois situés sur la commune de Bâgé-la-Ville.

11^o Un bois-taillis dit des *Louvières*, situé sur la commune de Saint-Genis-sur-Menthon (Ain), d'une contenance de quatre hectares soixante-quinze ares environ.

12^o Et un bois taillis dit *Naillet*, situé sur la même commune, de la contenance de dix hectares cinquante-huit ares environ.

Voici les noms des précédents propriétaires :

M^{me} Jeanne-Claire Guillon de Loize, veuve de M. Antoine-Paul Bellet, baron de Tavernost, propriétaire, demeurant au château de Tavernost, commune de Cesseins (Ain).

M. Abel Roger Bellet, baron de Tavernost, propriétaire, demeurant audit château de Tavernost.

M. Antoine-Paul Bellet, baron de Tavernost, en son vivant propriétaire, chevalier de la Légion d'honneur et membre du Conseil général de l'Ain.

Et M. Abel-François Guillon de Loize, décédé.

M. le vicomte de Balorre, voulant purger les immeubles acquis par lui des hypothèques légales qui peuvent les grever, a fait déposer une expédition de son contrat d'acquisition au greffe du tribunal civil de Bourg, et extrait en a de suite été affiché en l'auditoire du dit tribunal, ainsi que le constate un acte en brevet délivré par M. le greffier dudit tribunal le six juillet mil huit cent quatre-vingt-douze.